

# **Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition**

**RAPPORT FINAL**

**Résumé exécutif**

**15 janvier 2015**

**Mokoro Limited**

*en partenariat avec*



Mokoro Ltd, The Old Music Hall, 106-108  
Cowley Road, Oxford, OX4 1JE, UK  
Tel: +44 (0) 1865 403179  
Email: [mokoro@mokoro.co.uk](mailto:mokoro@mokoro.co.uk)  
Website: [www.mokoro.co.uk](http://www.mokoro.co.uk)

**Valid International**



**FEG Consulting**



## **Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition — Rapport final**

L'évaluation a été réalisée par Mokoro Ltd, en partenariat avec Food Economy Group (FEG) Consulting et Valid International. L'équipe d'évaluateurs et de chercheurs a été composée de Stephen Lister (chef d'équipe), Stephanie Allan, Zoe Driscoll, Alta Fölscher, Christopher Leather, Lilli Loveday, Mirella Mokbel Genequand, Robrecht Renard, Stephen Turner, et Muriel Visser.

Un appui supplémentaire a été fourni par Philip Lister. Liv Bjørnstad (Sénégal), Adriana Moreno (Guatemala), Ray Purcell (Bangladesh), Gregory Rooney (Indonésie) et Chris Tanner (Mozambique) ont apporté leur aide pour les études de cas de pays. L'équipe interne de contrôle de la qualité comprend : Stephen Anderson, Alistair Hallam et Kate Sadler.

L'évaluation globale indépendante a été commandée par le Groupe principal du Mouvement SUN et a été supervisée par son Sous-groupe pour la Vision (VSG). Trois conseillers d'assurance qualité, Julia Compton, Chris Gerrard et Eva Lithman, ont été nommés pour assister le VSG. Le financement de l'évaluation globale indépendante a été fourni par la Fondation Bill & Melinda Gates. Ruwan de Mel a dirigé l'évaluation.

Citation recommandée :

Mokoro, 2015. *Évaluation globale indépendante du Mouvement pour le renforcement de la nutrition : Rapport final*. Oxford : Mokoro Ltd, 15 janvier 2015.

*L'équipe d'évaluation tient à remercier tous ceux qui ont contribué à son travail. Il s'agit notamment du Secrétariat du mouvement SUN, des personnes interrogées dont les noms figurent à l'Annex B du rapport final, des répondants à l'enquête, du directeur de l'évaluation et des conseillers indépendants en assurance-qualité. L'équipe d'évaluation est seule responsable des opinions exprimées dans le présent rapport et des erreurs qui y subsistent.*

# Résumé exécutif : Évaluation globale indépendante du mouvement SUN

## Le mouvement SUN

R1. Ce document contient le rapport final d'une évaluation globale indépendante du mouvement de renforcement de la nutrition (SUN).

R2. Pendant les années qui ont précédé le lancement du mouvement SUN, les problèmes de la sous-nutrition ont fait l'objet d'une reconnaissance croissante et de préoccupations quant à leur traitement efficace par le système international. Ces préoccupations se sont concrétisées avec la publication du Lancet en 2008. Sa série sur la nutrition maternelle et de l'enfant mettait en évidence les coûts personnels et économiques élevés du retard de croissance, et critiquait l'échec d'une architecture internationale « fragmentée et dysfonctionnelle ».<sup>1</sup>

R3. Plusieurs agences et groupes de travail ont collaboré aux premières propositions relatives à ce qui devait devenir le mouvement SUN. Ces propositions étaient présentées dans un « Cadre d'action » et une « Feuille de route » publiés en 2010.<sup>2</sup> Elles mettaient en lumière le besoin de lutter contre le retard de croissance, en se focalisant sur la période de 1 000 jours entre la conception et l'âge de deux ans, et d'utiliser des approches sensibles à la nutrition pour lutter contre les causes sous-jacentes de la malnutrition, et des interventions spécifiques à la nutrition pour prendre en charge ses manifestations directes. Elles préconisaient une collaboration entre la société civile, les donateurs, les agences de l'ONU et le secteur privé en soutien à des stratégies multisectorielles menées par les pays pour lutter contre la sous-nutrition. Ce partenariat devait être informel, et il devait jouer un rôle de catalyseur de l'appui aux pays prêts à « renforcer la nutrition ». Le choix délibéré a été fait de s'éloigner d'un format de fonds mondial ou d'agence (le mouvement SUN a reçu le soutien d'un Fonds fiduciaire multipartenaire, mais il s'agit d'un fonds d'ampleur limitée principalement utilisé pour soutenir le développement d'alliances de la société civile pour la nutrition).

R4. Cette approche a eu du succès : en quelques mois, le cadre d'action a été approuvé par plus de 100 entités, et de nombreux pays ont manifesté leur désir d'y participer. Depuis sa naissance il y a quatre ans, le mouvement SUN a connu une expansion rapide, tant et si bien qu'à la fin de 2014, plus de 50 pays l'avaient rejoint.

R5. Sur la base d'une étude de la gestion réalisée en 2011, les institutions qui en font partie se sont dotées d'une organisation plus formelle. Un groupe principal de haut niveau a été mis en place en 2012, soutenu par un secrétariat basé à Genève ; ces deux structures fonctionnent sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU. La

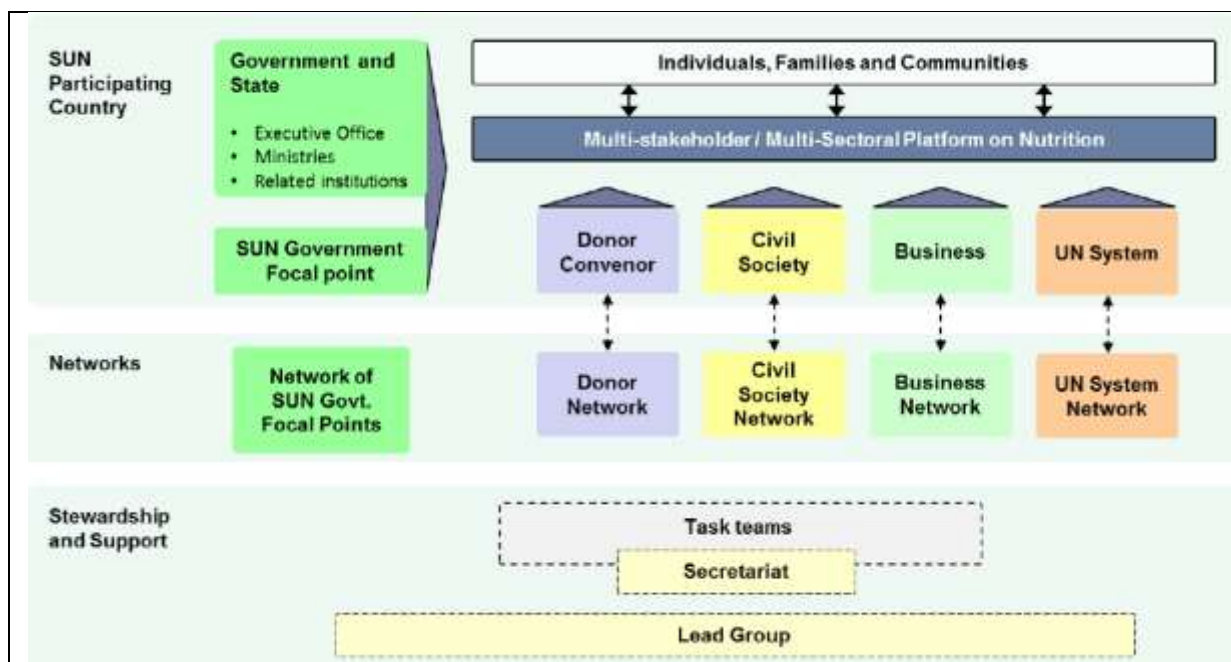
---

<sup>1</sup> *The Lancet's series on Maternal and Child Undernutrition: Executive Summary*. The Lancet, 2008.

<sup>2</sup> *Scaling Up Nutrition: A Framework for Action*. 2010 (Reprint April 2011) and *A Road Map for Scaling-Up Nutrition (SUN)*. First Edition. Scaling Up Nutrition Road Map Task Team, septembre 2010.

stratégie 2012–2015 publiée<sup>3</sup> fournit, avec la feuille de route révisée,<sup>4</sup> le cadre directeur du mouvement SUN, dont la structure est illustrée dans le Graphique S1.

Graphique S1 : l'organisation du mouvement SUN



Source : Feuille de route révisée du mouvement SUN 2012 – elle apparaît aussi dans la stratégie 2012–2015. Intitulée à l'origine « Les parties prenantes du mouvement SUN »

## R6. La stratégie donnait les objectifs principaux suivants :

« Les objectifs stratégiques du Mouvement d'ici à fin 2015 visent à accroître l'aide et à faire preuve d'efficacité par les moyens suivants :

- 1) Création d'un environnement politique favorable, avec un fort leadership au niveau des pays, et un espace partagé (plates-formes multi-acteurs) au sein duquel les parties prenantes alignent leurs activités et endossent la responsabilité commune de renforcer la nutrition ;
- 2) Établissement des meilleures pratiques pour diffuser les interventions probantes, notamment l'adoption de lois et de politiques efficaces ;
- 3) Alignement des actions sur des plans nationaux hautement performants et adéquatement chiffrés, avec un cadre de résultats communément adopté et une responsabilité mutuelle ;
- 4) Augmentation des ressources, orientées vers des approches cohérentes et alignées » (Stratégie, ¶7)

<sup>3</sup> *Scaling Up Nutrition (SUN) Movement Strategy [2012-2015]*. SMS, septembre 2012

<sup>4</sup> *SUN Movement: Revised Road Map*. Secretariat of the Scaling Up Nutrition Movement. Septembre 2012.

## **Objet et champ d'action de l'évaluation**

R7. Cette évaluation était envisagée dans la stratégie 2012–2015. Ses termes de référence étaient très larges : elle visait à évaluer tous les aspects de la performance du mouvement SUN, et à fournir des options pour l'évolution du mouvement SUN de manière à exploiter ses points forts, et à pallier ses points faibles.

R8. L'évaluation a été commandée par le sous-groupe pour la vision (VSG) du groupe principal, mais l'intention est d'en faire bénéficier toutes les parties prenantes du mouvement SUN, qui pourront ainsi planifier l'avenir du mouvement. L'objectif était de produire un rapport principal aussi concis que possible, les annexes apportant des éléments de preuves et des documents en appui utiles pour mettre en œuvre les recommandations du rapport.

## **Méthodologie**

R9. L'évaluation s'est appuyée sur des méthodes mixtes. Les questions de l'évaluation découlent d'une reconstruction de la théorie du changement du mouvement SUN. Elle a systématiquement testé les hypothèses sous-jacentes à l'approche du mouvement SUN. Des preuves ont aussi été tirées d'une importante revue documentaire, de huit études de cas de pays (Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Guatemala, Indonésie, Mozambique, Sénégal et Tanzanie), de plus de 250 interviews avec des acteurs sur le plan mondial et national, d'une enquête électronique auprès des parties prenantes du mouvement SUN (comptant 186 répondants), d'une visite au secrétariat du mouvement SUN à Genève, et de la participation à des réunions du réseau de pays, du groupe principal et à des téléconférences. Le rapport sur la nutrition mondiale<sup>5</sup> publié en novembre 2014 a aussi constitué une ressource précieuse.

R10. Une période très courte (à peine six mois ont séparé l'attribution du contrat et la livraison du rapport final) a limité l'ampleur de la consultation. Néanmoins, trois documents intermédiaires ont été publiés : un rapport initial (août), qui présentait la méthodologie détaillée ; un rapport provisoire (septembre), qui fournissait une évaluation préliminaire du secrétariat du mouvement SUN, et un document de travail sur les perspectives d'avenir (novembre), qui fournissait la base de la participation de l'équipe de l'ICE au Rassemblement global.

R11. Un panel indépendant de conseillers d'assurance qualité a examiné toutes les réalisations à l'étape préliminaire.

---

<sup>5</sup> *Global nutrition report 2014: actions and accountability to accelerate the world's progress on nutrition*. International Food Policy Research Institute, Washington DC, 2014.

## **Conclusions principales**

*Conclusion 1 : Concernant les objectifs stratégiques 1 et 2 : le mouvement SUN a dans l'ensemble obtenu un succès dans le domaine du plaidoyer et de la mobilisation, mais les preuves de l'impact de ce travail sur le renforcement de la nutrition dans les pays sont limitées. Des progrès dans les réponses apportées en vue du renforcement de la nutrition n'ont été constatés que dans un nombre limité de pays.*

R12. Les activités de plaidoyer du mouvement SUN ont fortement contribué à maintenir la nutrition à l'ordre du jour international, et à encourager et à renforcer les efforts nationaux en matière de plaidoyer et de mobilisation dans le domaine de la lutte contre la sous-nutrition. C'est en soi une réussite importante. L'influence du mouvement SUN s'est traduite entre autres par une augmentation rapide du nombre de pays membres.

R13. Des formes de collaboration multi-acteurs sont en train d'être développées dans les pays du mouvement SUN, mais il n'est pas certain que le renforcement des appuis politiques et de l'analyse ait pour l'instant contribué à l'avancement du renforcement de la nutrition dans la pratique. Les études de cas de pays ont mis en évidence quelques signes d'application des principes d'efficacité de l'aide par les partenaires du développement et les OSC, dont la priorité accordée à l'alignement des actions avec les plans du gouvernement en vue du renforcement, plutôt qu'à la mise en œuvre de programmes indépendants aux objectifs similaires.

R14. De plus, le mouvement SUN aspire à une focalisation systématique sur l'autonomisation des femmes, mais ces efforts ne sont pas encore passés de la rhétorique mondiale à la mise en pratique nationale.

*Conclusion 2 : Concernant les objectifs stratégiques 3 et 4 : les progrès réalisés par les parties prenantes du mouvement SUN en matière d'alignement de leurs actions sur des plans nationaux et des cadres de résultats communs hautement performants et correctement chiffrés sont limités, et les progrès de la mobilisation et du renforcement des ressources pour la nutrition sont aussi très limités.*

R15. Le mouvement SUN propose des plans et cadres de résultats communs chiffrés pouvant servir à aligner les actions de toutes les parties prenantes sur l'atteinte d'objectifs de nutrition suffisamment ambitieux, mais rares sont les plans et cadres de résultats qui ont été développés au niveau souhaité. En conséquence, dans de nombreux pays, le mouvement SUN n'est pas encore capable de passer de l'alignement et de la planification aux effets.

R16. Le mouvement SUN a contribué aux efforts internationaux de mobilisation de ressources (notamment en soutenant l'événement Nutrition for Growth en 2013), et certains pays du mouvement SUN sont parvenus à des augmentations modérées du financement de la nutrition, mais, comme le montre le suivi du mouvement SUN, les

progrès généraux sont très limités. Au niveau mondial, ces résultats sont corroborés par les preuves limitées du renforcement des ressources constatées par le rapport sur la nutrition mondiale.

R17. Le suivi du renforcement des ressources est entravé par la difficulté à suivre les dépenses de nutrition. Le réseau de donateurs du mouvement SUN a consacré des efforts considérables au développement de méthodes de suivi de l'aide internationale pour la nutrition, avec un succès modeste. Il est nécessaire de poursuivre les travaux dans ce domaine, ainsi qu'au niveau du suivi national.

*Conclusion 3 : Le mouvement SUN a d'importants points forts à exploiter, y compris sa pertinence et la bonne volonté qu'il a accumulée.*

R18. Le mouvement SUN a contribué à : mettre en évidence le besoin de lutter contre la sous-nutrition et de réduire le retard de croissance ; attirer l'attention sur l'importance de la période d'action de 1 000 jours pour la nutrition maternelle et de l'enfant ; plaider en faveur d'approches multisectorielles et multi-acteurs ; souligner la nécessité d'englober des composantes spécifiques et sensibles à la nutrition dans ces approches ; insister sur l'importance de la direction nationale des plans de nutrition ; et mettre l'autonomisation des femmes au cœur des progrès. Il a aussi contribué à pallier un déficit reconnu dans l'architecture internationale de gestion de la nutrition.

R19. Parmi les autres points forts du mouvement SUN :

- (a) La bonne volonté accumulée, et l'expérience acquise au cours des quatre années depuis son lancement. Cela se manifeste particulièrement par les progrès de la mise en place des réseaux de soutien, et par la capacité démontrée par son secrétariat.
- (b) On a aussi constaté des progrès notables (soutenus par le fonds fiduciaire multipartenaire) du renforcement des réseaux de la société civile dans les pays.
- (c) Sa transparence et sa volonté de s'attaquer à des questions difficiles, comme les conflits d'intérêts au sein du mouvement.
- (d) Son utilisation des ressources, modestes en proportion des avantages potentiels pour l'amélioration de la nutrition, est aussi raisonnablement efficiente.
- (e) Son adaptabilité et sa volonté à tirer des enseignements de ses expériences, reflétées par son évolution itérative.

R20. De plus, le rapport sur la nutrition mondiale (même si ce n'est pas une réalisation du mouvement SUN) va maintenant devenir une composante importante du cadre général de suivi et d'évaluation du mouvement SUN.

*Conclusion 4 : Cependant, la structure actuelle du mouvement SUN compte aussi des points faibles...*

R21. Parmi les points faibles de la structure du mouvement SUN :

- (a) Un manque de clarté dans son approche des plans chiffrés et des cadres de résultats communs (une réflexion plus explicite sur les enseignements tirés des efforts précédents de planification multisectorielle serait utile).
- (b) Un cadre de suivi et d'évaluation manquant de rigueur et d'objectivité. Ce n'est donc pas un guide fiable des progrès des pays individuels, et il ne permet pas de comparer les progrès entre les différents pays.
- (c) L'hypothèse inutilement contraignante selon laquelle les structures de réseaux dans les pays doivent reproduire la structure mondiale.

R22. Des points faibles potentiels supplémentaires risquent d'apparaître si le mouvement SUN fait une interprétation trop étroite du principe d'inclusion, ou n'arrive pas à s'adapter aux besoins particuliers des pays aux revenus moyens et des États fragiles.

R23. Il existe aussi un risque qu'un respect excessif du terme « mouvement » et du principe d'appropriation par les pays (qui est cependant entièrement approprié) empêche le mouvement SUN de s'attaquer aux problèmes de qualité. Or, c'est une nécessité si l'on veut que toutes les parties prenantes, et pas seulement les gouvernements, puissent rendre des comptes à propos de leurs engagements en matière de lutte contre la sous-nutrition.

*Conclusion 5 : ... et le mouvement SUN compte aussi des faiblesses au niveau de la mise en œuvre.*

R24. La vision du mouvement SUN est que les améliorations de la nutrition dans les pays peuvent se fonder sur des progrès de la gouvernance de la nutrition, lesquels sont favorisés par les réseaux mondiaux et nationaux de toutes les parties prenantes principales. Cette vision se reflète dans la stratégie adoptée en 2012. Cependant, il faut du temps pour mettre en place tous les éléments de cette stratégie. Ainsi :

- (a) Il a fallu du temps pour que tous les réseaux de soutien mettent en place leurs propres systèmes de gouvernance et leurs méthodes de travail. Le réseau de l'ONU et le réseau du secteur privé n'ont toujours pas réglé des problèmes fondamentaux de stratégie et de coordination.
- (b) Les progrès de l'élaboration de méthodologies pratiques pour le suivi financier ont été lents, ce qui est compréhensible, mais cela fragilise l'avancement du renforcement des ressources.



R25. Ces progrès lents ne sont pas surprenants, mais ils ont de graves implications :

- (a) Le mouvement SUN n'a pas mis en œuvre le cadre de redevabilité décrit dans sa stratégie et dans la feuille de route révisée ; au niveau mondial, il ne réalise donc pas de suivi suffisamment systématique de la redevabilité des parties prenantes.
- (b) Cela est en partie dû au fait que, sous sa forme actuelle, le groupe principal fonctionne sur un plan trop abstrait, et n'est pas en mesure de réaliser les tâches pratiques requises pour demander des comptes aux réseaux, au secrétariat et aux parties prenantes en ce qui concerne leurs engagements et le respect de ceux-ci. Les « plans opérationnels » des réseaux envisagés dans la stratégie 2012–2015 et la feuille de route révisée ne sont pas encore visibles.
- (c) Au niveau national, il n'a pas mis en place de normes de qualité pour les plans chiffrés, et il vient tout juste de mettre en place des cadres de résultats communs cohérents avec les systèmes nationaux de redevabilité pour toutes les parties prenantes.

*Conclusion 6 : De graves faiblesses de l'architecture internationale pour la nutrition persistent.*

R26. Le mouvement SUN a représenté une tentative opportune et appropriée de renforcement de l'architecture mondiale pour la nutrition, mais de graves faiblesses demeurent. On ne s'attendait pas, à juste titre, à ce que le mouvement SUN résolve tous les problèmes, mais il sera important de les prendre en compte dans la structure de la phase suivante du mouvement. En particulier :

- (a) On constate qu'il existe toujours une pléthore d'initiatives internationales pour la nutrition se recoupant, insuffisamment coordonnées et manquant de cohérence.
- (b) Les progrès réalisés pour résoudre les problèmes de cohérence et de coordination entre les organes de l'ONU chargés de la nutrition ont été lents.

*Conclusion 7 : Au bout du compte, le mouvement SUN échouera si ses points faibles ne sont pas urgemment et sérieusement pris en charge.*

R27. Il existe de solides preuves que les changements recommandés par le mouvement SUN au niveau des politiques et programmes de nutrition sont faisables, et peuvent entraîner des avantages durables pour les populations touchées, et aussi que les changements de la gouvernance de la nutrition encouragés par le mouvement SUN peuvent entraîner des changements correspondants au niveau des politiques et programmes. Il n'en demeure pas moins que la réalisation de ces changements n'est pas chose aisée, et les progrès effectués à cet égard par le mouvement SUN ne concernent qu'un nombre limité de pays. Le mouvement SUN a obtenu d'excellents résultats en matière de plaidoyer et de mobilisation, mais ces efforts ne se traduiront pas par des résultats démontrables et généralisés si des mesures urgentes et sérieuses

ne sont pas prises pour identifier et pallier les points faibles identifiés par l'évaluation.

## **Recommandations**

R28. Les recommandations sont conçues pour être incorporées au processus de planification de la phase suivante du mouvement SUN, appelée SUN 2.0. Le sous-groupe pour la vision est responsable de la gestion de ce processus et de l'organisation de la réponse apportée par les parties prenantes à l'évaluation ; le rapport principal contient des suggestions supplémentaires sur les responsabilités quant à la prise en charge de chaque recommandation.

*Recommandation 1 : Le mouvement SUN devrait continuer sur sa lancée et être renforcé, en s'appuyant autant que possible sur le cadre existant.*

R29. Le mouvement SUN s'attaque à une question d'une importance énorme sur le plan mondial. Ses premières réussites sont prometteuses, et il dispose d'excellentes bases. L'évaluation a aussi identifié quelques déficits importants devant être comblés pour que le mouvement SUN atteigne ses objectifs. Les perspectives de succès futur s'amélioreront si l'on parvient à conserver les éléments porteurs de succès, tout en procédant à des modifications pour s'attaquer aux faiblesses clairement identifiées.

R30. Le mandat actuel du mouvement SUN doit donc être prolongé de 5 ans, période correspondant à son nouveau document de stratégie (voir la recommandation 2). Il ne faudra pas présumer une poursuite du mouvement au-delà de cette période, à moins qu'une nouvelle évaluation à mi-parcours du mouvement SUN 2.0 trouve qu'il a réussi à pallier les faiblesses identifiées dans ce rapport, et qu'il obtient des résultats démontrables au niveau des pays.

*Recommandation 2 : La refonte et le renforcement nécessaires du mouvement SUN doivent apparaître dans un nouveau document de stratégie, dont l'élaboration est prévue pendant le premier semestre 2015.*

R31. Il sera nécessaire de revisiter complètement la stratégie : un nouveau document de stratégie devrait remplacer la stratégie 2012 et la feuille de route révisée. Il tiendra lieu à la fois de « constitution » mise à jour pour le mouvement SUN (en expliquant ses objectifs et structures, ses méthodes de travail et les obligations mutuelles des participants), et de plan opérationnel assorti de cibles claires et pouvant être suivies. Il doit corriger les faiblesses identifiées dans ce rapport.

R32. Le document de stratégie lui-même n'apportera pas toutes les réponses aux recommandations, mais incorporera utilement un programme de travail pour les élaborer. Le VSG devra établir des sous-groupes (soutenus par des consultants, le cas échéant) chargés d'éléments clés de la refonte, y compris des spécifications plus claires pour les plans chiffrés et les cadres de résultats, assortis de normes de qualité

standard, afin d'alimenter les systèmes de revue et de S&E indépendants ciblant le niveau des pays. Les réseaux nationaux doivent participer à ce processus, et être consultés à ce sujet.

R33. La stratégie du mouvement SUN 2.0 devrait adopter un horizon de cinq ans, et prévoir une revue indépendante complète à la fin de la quatrième année au plus tard afin d'orienter toute phase ultérieure éventuelle. Les principaux éléments de la structure devraient être approuvés au milieu de 2015, et la stratégie du mouvement SUN 2.0 sera formellement adoptée en septembre 2015 au plus tard.

*Recommandation 3 : L'objectif principal du mouvement SUN doit continuer à être la lutte contre la sous-nutrition et l'élimination du retard de croissance. Cependant, il faudra reconnaître davantage que des plans de nutrition bien ficelés seront nécessaires pour s'attaquer à toutes les formes de malnutrition, y compris la double charge de la sous-nutrition et de la surnutrition.*

R34. Les efforts de plaidoyer du mouvement SUN sur le sujet du retard de croissance ont été jugés hautement pertinents et efficaces, et le taux mondial de retard de croissance restant à un niveau inacceptable, il convient de poursuivre ces efforts. Néanmoins, il faut reconnaître que la plupart des pays du mouvement SUN supportent déjà plusieurs charges, que cette tendance va se poursuivre, et que les stratégies de nutrition nationales doivent prendre en compte toutes les dimensions de la malnutrition. Le mouvement SUN 2.0 devra continuer à se focaliser sur les pays où la sous-nutrition représente un fardeau important tout en reconnaissant que le retard de croissance doit être pris en charge en même temps que d'autres dimensions de la malnutrition.

*Recommandation 4 : La stratégie doit aussi comprendre des méthodes concrètes de renforcement de la prise en compte du genre et de l'équité dans le domaine de la nutrition. Cela inclut une action concertée concernant le statut nutritionnel, les connaissances et les pratiques des femmes, et des actions visant à stimuler la participation des groupes privés de pouvoir et marginalisés au renforcement de la nutrition, y compris un engagement continu en faveur de l'autonomisation des femmes.*

R35. Les bonnes intentions du mouvement SUN en matière de genre n'ont pas mené à un changement dans la pratique à ce jour. Les besoins nutritionnels des femmes et leur autonomisation ne font pas l'objet d'une attention suffisante, et ne découleront pas simplement de vaines exhortations. Pour parvenir à l'autonomisation, il faudra prendre des mesures pratiques visant à renforcer le suivi, l'analyse et le partage d'expériences. De façon plus générale, le mouvement SUN doit accorder une attention plus systématique à l'équité, ou à son absence, dans le domaine de la nutrition (y compris à ses dimensions régionales, sociales, économiques et ethniques).

R36. Le genre et l'équité devraient jouer un rôle central dans la prochaine stratégie, mais, et c'est encore plus important, le mouvement doit identifier des manières de partager les expériences des parties prenantes qui ont réussi à prendre en compte ces questions, par exemple en facilitant les apprentissages auprès de pays qui ont veillé à prendre en compte les déterminants du genre de la sous-nutrition dans tous les secteurs, en allant au-delà de ceux généralement associés aux rôles traditionnels et de reproduction de la femme. Le genre et l'équité doivent aussi être un facteur de qualité dans le cadre de l'évaluation des plans chiffrés et des cadres de résultats communs, et ils doivent être plus proéminents dans le cadre de suivi.

*Recommandation 5 : La stratégie révisée doit, entre autres, refléter les principes d'efficacité de l'aide existants, et se focaliser sur le renforcement de la redevabilité dans l'ensemble du mouvement, sur les plans mondial et national. Toutes les parties prenantes devront mettre en œuvre des actions en soutien des plans nationaux pour le renforcement de la nutrition, et seront responsables de leur suivi.*

R37. Le mouvement SUN doit développer des consignes plus claires quant à la nature des cadres de résultats communs et des plans nationaux de nutrition, la relation entre ces éléments, et la séquence des actions nécessaires à leur mise en place. Le mouvement SUN doit donc développer un système d'évaluation indépendant et crédible de la qualité des plans et des cadres de résultats communs, de manière à prendre en compte les responsabilités de toutes les parties prenantes, et pas seulement du gouvernement, et à ne pas compromettre le principe d'appropriation par les pays. Un tel système indépendant de revue (par les pairs) devra se baser sur une structure conçue avec le plus grand soin et un pilotage, suivis de la propagation de solutions conformes aux bonnes pratiques.

*Recommandation 6 : Reconnaître qu'attendre des pays qu'ils reproduisent les mêmes configurations de réseaux de soutien est une exigence inutilement rigide. Autoriser une plus grande diversité, à la fois dans les consignes données aux pays du mouvement SUN, et dans les plans d'action mondiaux des réseaux de soutien.*

R38. Des approches complètement standardisées ne sont ni nécessaires en principe, ni faisables en pratique. L'hypothèse d'uniformité a notamment entraîné un déséquilibre entre les exigences mondiales et les exigences nationales en matière de suivi des progrès des pays du mouvement SUN. Tous les réseaux doivent mettre à jour leurs plans stratégiques et d'activité afin de refléter la diversité des pays, en parallèle de la préparation de la stratégie du mouvement SUN 2.0, qu'ils alimenteront.

*Recommandation 7 : Reconnaître que le renforcement ne peut pas suivre le même rythme dans tous les pays, et que le mouvement doit laisser la place à l'innovation et aux expériences. De même, les initiatives de promotion d'actions de grande*

*échelle dans des pays ont leur place dans le mouvement, tant qu'elles respectent ses principes de base, y compris celui de l'appropriation par les pays.*

R39. Tout en conservant une politique de porte ouverte, il est raisonnable de mettre en évidence des impacts ayant l'ampleur souhaitée dans quelques pays (la feuille de route révisée 2012 indiquait que les membres du mouvement concentreraient leur appui dans les pays ayant démontré qu'ils étaient prêts à renforcer la nutrition). Plusieurs partenaires travaillent dans ce sens, autrement dit à l'élaboration de la facilité de financement catalytique proposée. Il faut encourager de telles initiatives au sein du mouvement SUN et de ses mécanismes de redevabilité, plutôt qu'à l'extérieur du mouvement.

*Recommandation 8 : L'amélioration de la redevabilité par le mouvement SUN nécessitera un renforcement considérable des dispositions de gouvernance, lequel doit passer par : (a) la refonte du groupe principal et (b) la création d'un organe senior pouvant réaliser une supervision efficace de la mise en œuvre de la stratégie du mouvement SUN.*

R40. L'évaluation conclut que le groupe principal est incapable de remplir son rôle en matière de redevabilité détaillée, volet de la gouvernance du mouvement SUN, car il remplit les rôles de leader stratégique et d'ambassadeur, ses membres sont très nombreux, et ses réunions sont courtes et irrégulières. Un organe doté de l'autorité suffisante doit être mis en place, et il doit avoir suffisamment de temps à consacrer à de longues réunions trimestrielles pouvant faciliter la redevabilité mutuelle envisagée par la stratégie 2012–2015, mais qui n'a pas été concrétisée. Cela ne veut pas dire qu'il faut s'éloigner du principe d'appropriation par les pays ; c'est plutôt une manière de mettre la redevabilité au service des stratégies et plans des pays.

R41. Il est important que les dispositions de gouvernance soient considérées comme légitimes et efficaces, et que les propositions de changement fassent l'objet d'une consultation complète et rapide. Une option faisable serait de : (a) conserver un groupe principal suivant formellement un mandat du Secrétaire général de l'ONU ; (b) tenir des consultations transparentes avec les parties prenantes à propos des critères appropriés pour la participation au groupe principal, afin d'en nommer un nouveau ; et (c) spécifier le mandat, les modalités d'exploitation et le statut de membre d'un organe de gestion / comité exécutif faisant autorité et dont la responsabilité première serait de garantir la redevabilité fonctionnelle et continue dans l'ensemble du mouvement SUN.

R42. Les exigences de la configuration future du secrétariat du mouvement SUN doivent être déterminées dans le cadre du développement de la stratégie du mouvement SUN 2.0. Compte tenu du grand nombre d'autres questions prioritaires à traiter, il convient d'éviter de changer la localisation de ses bureaux ou son statut juridique.

*Recommandation 9 : Il faut accorder une attention particulière au renforcement du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage. Le rôle de suivi indépendant du rapport sur la nutrition mondiale doit être préservé et renforcé.*

R43. Un suivi fiable et une évaluation objective sont essentiels à un projet, qui, comme le mouvement SUN, dépend d'un apprentissage et d'une adaptation rapides, tant sur le plan mondial, pour l'ensemble du mouvement, que sur le plan national, en vue de l'adaptation et de l'amélioration continues des stratégies et programmes de nutrition. Le rôle joué par le rapport sur la nutrition mondiale en matière de suivi des progrès de la nutrition sur le plan mondial a représenté une importante avancée cette année, car il a fourni des preuves indépendantes crédibles des progrès réalisés dans les pays du mouvement SUN et ailleurs. Ce rapport protège contre le risque de mélange du suivi et du plaidoyer dans les rapports du mouvement SUN. L'approche de S&E actuelle du mouvement SUN est trop subjective, et ne se focalise pas suffisamment sur les exigences de S&E dans les pays.

R44. À l'avenir, le rapport sur la nutrition mondiale devrait tenir le rôle de leader en matière de suivi des progrès dans les pays du mouvement SUN (dans son rôle de suivi mondial), en particulier au niveau des effets et des impacts. Le suivi et l'évaluation des résultats au niveau des réalisations reviendront sans doute toujours au système du mouvement SUN, mais au sein d'un système plus robuste. Le travail de revue des systèmes de S&E du mouvement SUN doit être relié aux efforts de développement de critères revus par les pairs pour les plans et les cadres de résultats communs et leurs dispositions de redevabilité nationales associées.

*Recommandation 10 : Les partenaires du mouvement SUN doivent poursuivre la rationalisation de l'architecture internationale pour la nutrition. Ces efforts doivent comprendre le renforcement de la coordination et de la cohérence entre les agences de l'ONU, et la simplification des initiatives internationales pour la nutrition. Le rapport sur la nutrition mondiale doit réaliser un suivi indépendant des engagements pris sous de telles initiatives, comme c'est déjà le cas pour les engagements de l'événement Nutrition for Growth.*

R45. Le mouvement SUN est né en partie en réaction à l'architecture de nutrition dysfonctionnelle, mais il continue à rassembler une myriade complexe et en évolution constante d'entités avec des mandats et activités se recoupant, affichant des degrés variés de collaboration, et entrant en concurrence pour les ressources. Le suivi des engagements pris à l'occasion des initiatives les plus en vue est faible et diffus.

R46. Les partenaires du mouvement SUN ont des responsabilités individuelles vis-à-vis de la rationalisation de cette architecture. Par exemple, les efforts de renforcement de la coordination et de la cohérence de la rationalisation des initiatives internationales pour la nutrition mis en œuvre par les agences de l'ONU doivent s'accélérer. Les partenaires du développement doivent chercher à

harmoniser leurs programmes pour réduire la fragmentation tout en amenant de nouvelles initiatives, comme le Fonds catalytique pour la nutrition, sous le « chapiteau » du mouvement SUN. Le rapport mondial sur la nutrition doit recevoir un appui pour le suivi des engagements pris sous une gamme plus vaste d'initiatives de nutrition, comme c'est déjà le cas pour les engagements de l'événement Nutrition for Growth.

### **Résumé et étapes suivantes**

R47. Le mouvement SUN a fait la preuve d'une énergie et d'un dynamisme impressionnants, et grâce à son plaidoyer, la nutrition reçoit l'attention qu'elle mérite, tant sur les plates-formes mondiales que dans les pays supportant un lourd fardeau de populations souffrant de malnutrition. Grâce à une focalisation appropriée sur l'appui des stratégies menées par les pays, il a rapidement mobilisé une large base de supporters, qui ont montré qu'ils étaient prêts à collaborer dans le domaine de la nutrition. Cependant, l'évaluation a trouvé des faiblesses fondamentales au niveau de la structure et de la mise en œuvre du mouvement SUN ; celles-ci doivent être palliées de manière urgente afin de garantir la réalisation du potentiel du mouvement SUN.

R48. C'est le moment idéal pour reformuler et revigorer le mouvement SUN. Le mandat actuel du groupe principal, qui a déjà été prolongé d'un an, s'achève à la fin de 2015. Le sous-groupe pour la vision a développé un programme de consultation dans l'ensemble du mouvement SUN afin de réfléchir aux réponses de l'évaluation, et de garantir que les changements convenus seront reflétés dans la stratégie du mouvement SUN 2.0, qui pourra être approuvée à l'horizon du troisième trimestre de 2015. C'est un processus très important, car le succès futur du mouvement SUN pourrait se solder par des gains énormes.